



René Schlechter passera la main après un mandat de huit ans.

## Veiller aux droits des enfants

**LUXEMBOURG** «Quand un divorce est long et compliqué, les enfants souffrent. La loi sur le divorce et la création du juge aux affaires familiales a été un accomplissement majeur de ces dernières années pour les enfants», relate René Schlechter, l'OKaJu, à savoir le défenseur des droits de l'enfant. Le rapport 2020 que l'OKaJu présentait jeudi a pris la forme d'un bilan de huit ans de mandat. René Schlechter prend sa retraite à la fin de l'année. Si les avancées ont été nombreuses, de grands défis attendent son successeur, qui sera désigné en décembre. «La loi sur la protection de la jeunesse est toujours en chantier», dit l'OKaJu, qui plaide pour un Code pénal pour mineurs. «Actuellement, des sanctions sont prévues, mais pas les garanties procédurales».